



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Théo Francken, Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration,
concernant L'accueil des demandeurs d'asile.**

- déposée le 1 septembre 2015 -

Monsieur le Ministre,

Vous venez d'annoncer récemment qu'il faudrait trouver 1 600 places supplémentaires pour accueillir les demandeurs d'asile. Il va de soi que je partage votre point de vue en ce qui concerne notre devoir de répondre adéquatement à un nouvel afflux massif de migrants, notamment en raison de la situation au Moyen-Orient.

Au mois de juillet 2015, mais également au courant du mois d'août 2015, les demandes d'asile ont encore connu un essor très important. Pour ces mois, 47 % des demandes d'asiles venaient d'Irak et de Syrie. La Belgique doit s'inscrire dans une logique de solidarité et, évidemment, aider les personnes qui fuient les exactions de l'État islamique. Il n'y a aucun doute là-dessus. La Belgique se doit aussi de continuer à combattre de toutes ses forces tout mouvement liberticide ou fanatique religieux, il n'y a pas de doute là-dessus non plus. Nos forces militaires doivent, donc, continuer les luttes contre l'État islamique partout où cela s'impose.

En ce qui concerne votre proposition relative au nouveau besoin de places d'accueil qui consiste à ce que chaque commune fasse un effort de manière à pouvoir accueillir une famille supplémentaire de migrants, je ne peux que vous soutenir fortement. Il me semble, en effet, que cette solution est nettement plus intéressante par rapport à celle, dont il m'est fait écho dans ma région, qui viserait à procéder à des regroupements importants dans des casernes militaires encore en activité. Et ce, sans parler des problèmes liés à un déficit criant d'infrastructures adéquates en zones rurales, telles que des places d'école ou réseaux de mobilité, par exemple.

- Envisagez-vous de privilégier la solution qui prévoit de demander un effort à chaque commune pour accueillir une famille supplémentaire, plutôt que des solutions impliquant des regroupements plus importants?
- Et si oui, comment comptez-vous procéder pour mettre en place l'accueil dans les communes de notre pays?

Kattrin JADIN



L'Honorable Membre trouvera ci-après la réponse à sa question.

1.

La situation actuelle impose de rechercher des solutions pouvant être rapidement mises en œuvre et l'une d'elles est effectivement l'organisation de places d'accueil par les instances locales. Cependant, il ne s'agit pas tant de privilégier une solution par rapport à d'autres que d'apporter des réponses adéquates au défi de l'accueil du nombre important de demandeurs d'asile en Belgique au cours de ces derniers mois.

2.

Parmi les mesures décidées lors du Conseil des Ministres du 28 août 2015, il est prévu de créer, sur base volontaire, 1.600 nouvelles places d'accueil dans le cadre des initiatives locales d'accueil (ILA) des CPAS. Un appel à l'attention des CPAS du pays a récemment été lancé par Fedasil qui assure également le suivi des projets introduits.

Le Secrétaire d'Etat,

Theo FRANCKEN